

JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LES ESPÈCES DANGEREUSES OU INDÉSIRABLES (1/2) : LA FAUNE



Quelles sont les espèces considérées comme allergènes, toxiques, invasives et vectrices de maladies ?
Comment les repérer, quelles techniques adopter au jardin pour s'en prémunir ?

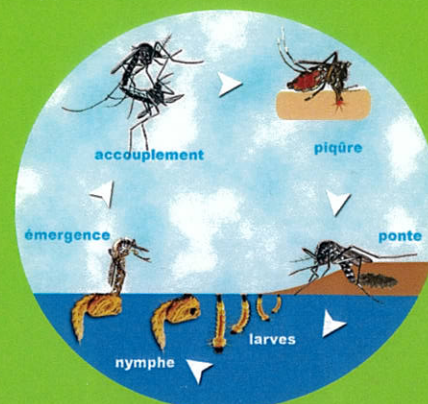
LES ESPÈCES CONCERNÉES

MOUSTIQUES AEDES

Risques : Il est vecteur de trois maladies tropicales, d'origine virale et de type grippal, la Dengue, le Zika et le Chikungunya. En piquant un malade, le moustique devient porteur du virus, qu'il pourra alors transmettre à toute autre personne susceptible d'être piquée par le même moustique (Seules les femelles piquent, pendant la journée, avec un pic à la levée du jour et au crépuscule).

Comment le reconnaître ?

Il se distingue des autres moustiques par sa très petite taille (à peine 0.5 cm, taille d'une pièce de 1 centime). Il est noir et blanc et pique le jour.



Les femelles pondent leurs œufs (jusqu'à 250) dans des petits volumes d'eaux stagnantes.

Source EDI MEDITERRANÉE



Albopictus en train de piquer :
CDC/ James Gathany
Aedes Albopictus et pièce de 1 centime : JB Ferré / EDI Méditerranée

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Risques : Lorsque les chenilles sont stressées ou se sentent agressées, les miroirs urticants s'ouvrent et les poils (jusqu'à un million) sont propulsés en l'air. Le contact avec ces soies urticantes entraîne chez les humains, notamment les enfants, et les animaux, des atteintes cutanées (érythème, plaques rouges, etc...) et des muqueuses (particulièrement grave chez le chien).



Chenille - crédit: photo: DA ROCHA
DEU / VDL

Cocon de chenille du pin
- abri en soie -
© DA ROCHA - DEU / VDL

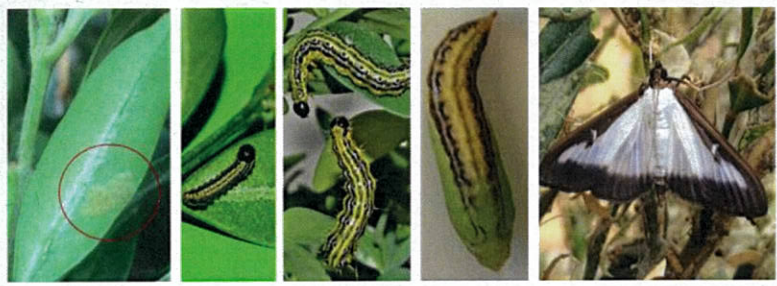


En partenariat avec :



PLATHELMINTHES DE TERRE INVASIFS (7 espèces identifiées en France)

Risques : Ces espèces sont prédatrices de la faune du sol et plus particulièrement des vers de terre, qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre du sol et dans sa fertilité. A terme leur disparition pourrait avoir de graves conséquences, notamment pour l'agriculture et la biodiversité.
De plus, ils sécrètent un mucus toxique pouvant créer des allergies.



Cycle de la Pyrale du buis - © C Martin INRA

RECOMMANDATIONS

**PRÉVENTION FACE À LA FAUNE ALLERGÈNE, TOXIQUE, INVASIVE ET VECTRICE DE MALADIES
MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUÉRIR**

MOUSTIQUE TIGRE :

- Lutter contre les moustiques, c'est protéger notre santé et celle de notre entourage
- Supprimez tout ce qui permet la stagnation des eaux pluviales ou d'écoulement
- Supprimez tout réceptacle permettant la stagnation des eaux pluviales comme les petites collections d'eaux : seaux, soucoupes, objets, matériels ou déchets formant un réceptacle pour l'eau...
- Videz régulièrement les coupelles sous les balconnières et pots de fleurs, ranger les dépôts de pneumatiques usagés
- Remplissez les soucoupes des pots de fleurs avec du sable
- Couvrez ou installez des grillages à mailles très fines à l'entrée des citernes et réceptacles d'eaux pluviales
- Vérifiez le bon écoulement des gouttières, installer des crapaudines.



carte de répartition en France © MNHN-INPN – Jessica Thévenot



espèce marron plate
Obama nungara : source
wikimediafoundation.org

PYRALE DU BUIS

Risques : la pyrale du buis dévore les feuilles et les jeunes pousses. Même l'écorce est attaquée. Comme le débourrement printanier survient peu après le dégât provoqué par les chenilles, celui-ci est compromis. Même les grands arbustes subissent de graves dégâts dus au grignotage de l'écorce par les chenilles. Les plantes sont alors fragilisées et plus sensibles aux pathogènes tels que les champignons et les bactéries.

JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LES ESPÈCES DANGEREUSES OU INDÉSIRABLES (1/2) : LA FAUNE



RECOMMANDATIONS

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

- En présence de cocon de chenilles dans le jardin, il est recommandé de faire appel à des professionnels pour traiter le problème
- Si une procession traverse votre jardin, maintenez les enfants et les animaux à distance
- En cas de contact avec la peau, les yeux, en cas d'inhalation ou d'ingestion, contactez votre médecin ou un vétérinaire : une action rapide est vitale notamment en cas d'ingestion.

PLATHELMINTHES DE TERRE INVASIFS :

- Il est fortement recommandé de ne pas les toucher et surtout de ne pas laisser les enfants ni les animaux s'en approcher. Une ingestion de ces petites bêtes pourrait être toxique
- Soyez vigilant au moment de l'achat de vos plantes car les Plathelminthes terrestres sont transportés par les plantes en pot
- Que faire si vous trouvez un Plathelminthe ? Prenez une photo et signalez votre découverte sur : <http://bit.ly/Plathelminthe>

PYRALE DU BUIS :

- Les végétaux trop infestés doivent être arrachés et brûlés pour éviter toute propagation du parasite ou jetés dans la poubelle des ordures ménagères et en aucun cas dans la collecte des déchets végétaux
- Coupez toute source lumineuse à proximité des buis durant la nuit.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Arrêté Municipal 96-25200-1 du 04/03/1996 – Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin qui seront ensuite incinérés.

CONTACTS UTILES

Ville de Lyon, Direction de l'Ecologie Urbaine
Eco-urb@mairie-lyon.fr et 04 72 83 14 00